



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 12 janvier 2021

La préfecture de la Vienne recherche des bénévoles, intervenants départementaux de sécurité routière

Le bureau de la sécurité routière (BSR) de la préfecture de la Vienne est chargé, sous l'autorité de Madame Chantal CASTELNOT, préfète, et de Madame Emilia HAVEZ, directrice de cabinet, cheffe de projet sécurité routière, de mettre en œuvre dans le département la politique de sécurité routière. Pour poursuivre et amplifier ses efforts de sensibilisation et de prévention, **le BSR recrute des bénévoles, intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).**

Les IDSR réalisent des actions d'information et de sensibilisation des usagers et favorisent la prise en charge de la sécurité routière par les diverses catégories de partenaires (maires, animateurs sociaux...).

Dominique, intervenant départemental de sécurité routière, témoigne : « Capter l'attention d'un groupe de jeunes adolescents en classe autour de thématiques difficiles sur la sécurité routière est à chaque fois un nouveau challenge. Inculquer et sensibiliser le rappel des règles de conduite à l'aide de films support, notamment sur les drames de la route, éveille ou réveille leur attention à bien conduire dans les conditions optimales (sans alcool, sans drogue et à la bonne vitesse). Quoi de plus satisfaisant donc à la fin d'une intervention que d'échanger avec ce public. »

Le département de la Vienne compte aujourd'hui 35 IDSR. Au total, une cinquantaine d'actions sont menées tous les ans auprès de différents publics : scolaires, entreprises, grand public, membres d'associations...

Les candidats IDSR doivent suivre une formation de deux jours portant sur les points suivants :

- la découverte de l'accident, de ses causes et conséquences ;
- les enjeux de la sécurité routière (l'insécurité routière et ses chiffres, l'organisation de la sécurité routière) ;
- les connaissances de base (alcool, stupéfiants, fatigue, somnolence, vitesse, ceinture, casque, etc.) ;
- l'organisation locale et ses acteurs ;
- les moyens d'animation ;
- la connaissance des partenaires ;
- la conception et la réalisation d'une action.

Une session de **formation est prévue à Niort les 21 et 28 janvier 2021**. Les citoyens motivés pour faire reculer l'insécurité routière et souhaitant participer à des actions concrètes pour une route plus sûre peuvent se renseigner auprès de la préfecture de la Vienne : pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr.

**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers